

Grâce à cette session,
j'ai vraiment le
sentiment d'avoir les
ressources requises
pour appuyer
d'autres jeunes, afin
qu'ils puissent mener
à bien leurs propres
actions en faveur des
droits humains.

— Balqees, Jordanie



LA PARTICIPATION DES JEUNES⁴

15

La participation est un droit fondamental reconnu dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Le concept de la participation est implicite dans l'article 3 – Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle ; l'article 18 – Droit à la liberté de conviction et de religion ; l'article 20 – Droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques ; l'article 21 – Droit de participer aux élections et de prendre part à la conduite des affaires publiques ; et l'article 27 – Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté.

La participation des jeunes montre que ces derniers ont une voix significative dans les questions qui affectent leurs vies et que cette voix est prise en compte. Il existe différents contextes, niveaux et formules de participation : par exemple, planifier des activités dans un centre communautaire local, agir comme mentor pour de jeunes enfants, se lancer dans la politique locale ou participer à un forum jeunesse. D'un milieu à l'autre, ou même d'un jeune à l'autre, les éléments qui influencent le niveau de participation peuvent grandement varier. Toutefois, trois éléments principaux devraient être pris en considération lorsque l'on cherche à renforcer la participation : la **motivation**, les **capacités** et les **possibilités**⁵.

⁴ Définition tirée et adaptée de : Equitas, 2015, *Comment amener les jeunes à participer à la prise de décision ?*, disponible à <https://equitas.org/wp-content/uploads/2015/08/Jeunes-et-participation.pdf>.

⁵ Les définitions de ces trois concepts sont tirées et adaptées de : Equitas, 2015, *Mobiliser les Jeunes femmes leaders : Fiche-conseils, Jeunes femmes, jeunes leaders*, disponible à https://equitas.org/wp-content/uploads/2015/10/JFJL_Fiche-conseils_Fr.pdf.

La **motivation** est le désir ou la volonté de chaque jeune à participer, et éventuellement de s'investir et d'agir à long terme. La motivation diffère selon la personnalité, les préférences et les intérêts de chaque personne. Elle est aussi conditionnée par l'expérience de chacune et de chacun et les possibilités qui s'offrent à toute personne pour changer les choses dans sa propre vie ou celle de sa communauté.

Les **capacités** englobent les connaissances, habiletés, attitudes et comportements que chaque personne a besoin de mettre en œuvre pour participer efficacement. Les capacités varient bien sûr selon les forces propres à chaque personne, mais ces capacités sont aussi façonnées par l'expérience de vie personnelle de chacune et de chacun et des possibilités qu'elle ou il aura d'exprimer sa pensée et ses idées, de travailler en équipe, d'affronter des défis et de développer son estime de soi.

Par **possibilités**, on entend les occasions qu'ont les jeunes de réellement participer. Les possibilités varient selon les capacités des jeunes à créer des espaces, des événements ou des circonstances favorables à leur pleine participation.

QUELQUES LEÇONS APPRISES !!!

Les leçons ressortant du projet Mosharka confirment l'importance de la motivation, des capacités et des possibilités pour une participation significative des jeunes.

1 MOTIVATION

Les jeunes étaient motivés à s'engager à long terme, car les projets de droits humains mis en œuvre **répondaient aux enjeux des droits humains les touchant personnellement ainsi que leur communauté**. Un processus inclusif et participatif d'identification de ces enjeux est essentiel à la mise en œuvre de projets, car les besoins varient d'une communauté à l'autre. Dans le projet Mosharka, le développement des projets de droits humains incluait une étape d'exploration du contexte de vie des jeunes. Un processus participatif ancré dans la réalité a permis aux jeunes de réfléchir concrètement aux enjeux relatifs aux droits humains au sein de leur communauté et les a motivés à agir. Cette approche amène les jeunes à « façonner leur propre monde en analysant les forces sociales qui ont, par le passé, limité leurs options »⁶. Ainsi, les jeunes décident par eux-mêmes d'agir sur des enjeux qui leur sont chers.

⁶ Equitas, 2015, *Programme international de formation aux droits humains*, p. 1-49.

2 CAPACITÉS

En plus de la motivation, **le développement des capacités** constitue une étape importante, car il encourage la participation efficace des jeunes. Le développement de compétences utiles à la gestion d'enjeux de droits humains est essentiel à la mise en œuvre de projets communautaires. Ces compétences incluent : l'analyse, la rédaction, la planification, la communication, la capacité à résumer et la gestion financière. À cet effet, **le bénévolat dans les organisations de la société civile** est fortement encouragé puisqu'il permet aux jeunes de développer diverses compétences pouvant être mises en pratique lors de leurs futures implications citoyennes.

La connaissance des droits et des responsabilités et l'intériorisation des valeurs des droits humains facilitent l'implication des jeunes dans le processus de changement social. Des jeunes bien informés sur leurs droits deviendront des citoyens responsables, et pourront contrer les influences négatives de certains groupes à leur égard.

3 POSSIBILITÉS

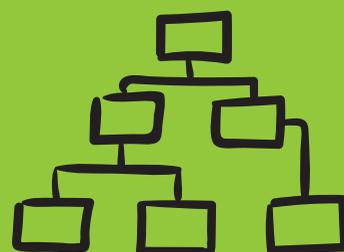
Finalement, la motivation des jeunes et le développement de leurs capacités, augmentés de possibilités de participation, mèneront sans contredit à leur engagement. **Les jeunes désirent avoir des possibilités réelles** de démontrer leurs compétences et leur créativité. La mise en œuvre de projets dans la communauté utilisant la vidéo, le théâtre de rue, les conférences, les sondages ou les événements génèrent des occasions pour les jeunes de mettre en pratique leurs compétences et de participer efficacement au développement communautaire.

BONNE PRATIQUE

Tout au long du processus d'un projet (développement, mise en oeuvre, évaluation et suivi) qui favorise la participation citoyenne des jeunes, il importe :

- D'utiliser une approche participative qui permet aux jeunes de bâtir sur leur expérience, d'analyser de façon critique les enjeux de droits humains et de développer des stratégies pour passer à l'action et obtenir des résultats concrets ;
- De développer et de mettre en pratique des habiletés et des connaissances à travers des opportunités de formation, de bénévolat et de réalisation de projets concrets dans la communauté. Les compétences à développer incluent le leadership, la planification, la gestion et la communication, ainsi que des connaissances et des compétences liées aux droits humains (par exemple : valeurs des droits humains, mécanismes de protection et de promotion des droits humains, dont l'Examen périodique universel).

La mise en oeuvre progressive de ces habiletés et de ces connaissances et l'utilisation d'une approche participative influencent positivement le niveau de participation des jeunes.



LA PARTICIPATION DES JEUNES

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

En Jordanie, les jeunes du groupe Mosharka ont entrepris un projet de renforcement des capacités de lecture et d'écriture d'enfants âgés entre 7 et 8 ans, qui est décrit ci-dessous. Les explications illustrent la mise en œuvre de l'approche participative et le développement d'habiletés et de connaissances, tels que détaillés précédemment.

SITUATION

Les jeunes formés dans le cadre du programme Mosharka avaient identifié un enjeu lié au renforcement des capacités de lecture et d'écriture des enfants âgés entre 7 et 8 ans. Ils avaient constaté que certains enfants n'étaient pas en mesure de lire ou d'écrire, malgré leurs années de scolarisation. Leur analyse contextuelle a démontré que cette situation est causée par le manque de ressources dans les établissements scolaires des régions ciblées.

Les jeunes du projet Mosharka ont pris part à une formation régionale de 7 jours leur permettant d'acquérir des habiletés et des connaissances sur les droits humains, de même que sur la mise en œuvre de projets dans la communauté.

Les jeunes analysent la problématique à partir de l'expérience de leur communauté.

INTERVENTION

Les jeunes du projet Mosharka-Jordanie ont donc opté pour une autre approche: former 38 jeunes sur la responsabilité civile et les façons d'améliorer la capacité de lecture et d'écriture des plus jeunes élèves dans leur communauté. En formant ces 38 jeunes, il s'agissait d'abord de développer leur capacité à animer des sessions de renforcement des capacités de lecture et d'écriture pour des enfants et de leur inculquer, par la suite, un sens plus large de responsabilité citoyenne. À l'issue de leur formation, ces 38 jeunes ont travaillé durant 2 à 3 mois auprès de 155 enfants afin d'améliorer leurs habiletés de lecture.

Les jeunes ont réfléchi en groupe et analysé de façon critique les meilleures manières d'atteindre les résultats attendus. Ils ont développé des stratégies pour passer à l'action.

À travers des formations et les classes données aux 155 enfants, les jeunes ont développé des habiletés diverses, incluant le leadership, la planification, la gestion et la communication.



RÉSULTATS

L'évaluation des habiletés de lecture et d'écriture des enfants avant et après l'initiative a démontré une amélioration, restant toutefois inférieure aux attentes des jeunes. Malgré cela, les organisations de la société civile impliquées dans ce projet, notamment Arabs for Sustainable Development (RUAD), la Jordan River Foundation et l'association des familles pour le développement, ont décidé de reproduire ces sessions dans leur programmation régulière.



Le projet a mené à des résultats concrets et permet le développement continu des connaissances et habiletés des jeunes.

